



Autorisation parentale pour étudiants mineurs*

**soit à la date de l'inscription et qui atteindront la majorité dans le courant de l'année civile en cours, soit qui restent mineurs durant toute la 1ère année universitaire.*

M. / Mme....., représentant légal de.....
(Joindre une copie de la pièce d'identité du parent ou représentant légal)

autorise n'autorise pas

- **Gestion administrative**

Son enfant à récupérer en son nom tout document le concernant (par exemple : certificat de scolarité, attestation de fin de semestre, diplôme...)

- **En cas d'urgence**

L'université de Lorraine à prendre toutes mesures médicales urgentes et conservatoires rendues nécessaires par l'état de santé de son enfant (appel des secours publics et/ou privés, gestes des premiers secours...)

- **Sorties universitaires**

Son enfant à avoir des cours ou activités pédagogiques se déroulant en dehors des locaux de l'université.

Fait à (ville)....., le (date).....

Signature du représentant légal

Pour information :

- **Assiduité en cours**

Les parents pourront être informés de l'absence de l'étudiant à leur demande (à adresser à deffe-contact@univ-lorraine.fr)

- **Stages**

Si l'étudiant réalise un stage, le représentant légal est impérativement identifié comme signataire de la convention et sa signature est obligatoire. L'étudiant devra prendre toutes les mesures nécessaires en termes de délai et d'anticipation pour recueillir cette signature avant le début du stage.